



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.514/5

ONU 
programme pour
l'environnement



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

9 août 2021
Français
Original : Anglais

8^{ème} réunion du Groupe de coordination de l'approche écosystémique

Vidéoconférence, 9 septembre 2021

Point 5 de l'ordre du jour : Approche et structure de développement du MED QSR 2023, et stratégie de communication et de visibilité

Méthodologie, plan, structure et contenu du MED QSR 2023

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

PNUE/PAM
Athènes, 2021

Note du Secrétariat

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route pour l'approche écosystémique adoptée par les parties contractantes lors de leur CdP 15 (Almeria, Espagne, janvier 2008, Décision IG. 17/6), Décision IG. 22/7, adoptée par la CdP 19 (Athènes, Grèce, février 2016), prévoit l'élaboration de rapports d'évaluation sur six ans sur l'état de la mer Méditerranée et du littoral afin de démontrer les progrès accomplis vers un bon état écologique et les objectifs qui y sont liés, dans le cadre du programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP).

Conformément à la décision susmentionnée, au cours de la période biennale 2016-2017, le système PNUE/PAM a fourni le tout premier rapport sur la qualité de la Méditerranée (QSR MED 2017). Le QSR MED 2017 s'est appuyé sur la structure, les objectifs et les données disponibles collectées dans le cadre de l'IMAP, et a fourni une vue d'ensemble de l'état des écosystèmes marins et côtiers en Méditerranée, tout en identifiant les lacunes à combler en matière de connaissances. Le QSR MED 2017 a donc fourni une base de référence importante pour les futures évaluations de l'état de la mer Méditerranée et de la côte qui seront menées sur la base de rapports réguliers des données IMAP par les parties contractantes.

La CdP 20 (Tirana, Albanie, décembre 2017) a approuvé les principales conclusions du QSR MED 2017 et a demandé au Secrétariat de préparer, en collaboration avec les parties contractantes par l'intermédiaire de la structure de gouvernance de l'approche écosystémique, une feuille de route accompagnée d'une évaluation des besoins identifiant les activités prioritaires nécessaires pour réussir à produire le Rapport sur la qualité de la Méditerranée 2023 (Décision IG.23/6).

La feuille de route et l'évaluation des besoins du QSR MED 2023 ont été élaborées au cours de la période biennale 2018-2019 et approuvées par la CdP 21 des parties contractantes à la Convention de Barcelone en décembre 2019, à Naples, en Italie (Décision IG.24/4). Elle a défini la vision pour réussir la réalisation du QSR MED 2023, et a décrit les principaux processus, étapes et résultats liés à l'IMAP qui doivent être entrepris pour le soutenir.

Sur la base de la planification entreprise au cours du premier semestre 2020 par le Secrétariat conformément à la feuille de route pour le QSR MED 2023, le travail du système PNUE/IMAP au cours de l'exercice biennal 2020-2021 se concentre sur la mise en œuvre des activités prioritaires identifiées, nécessaires à la bonne exécution du QSR MED 2023. Cela comprend le soutien à la mise en œuvre de programmes nationaux de surveillance basés sur l'IMAP ; l'harmonisation et la normalisation des méthodes de surveillance et d'évaluation par le biais d'un accord sur les échelles de surveillance, d'évaluation et de rapport et sur les outils méthodologiques et les critères d'évaluation pour l'évaluation intégrée du BEE ; la pleine opérationnalisation du système d'information de l'IMAP ; le renforcement des partenariats régionaux pour le partage des données ; et une coopération régionale efficace avec les parties contractantes à la Convention de Barcelone

En parallèle, le PNUE/PAM a lancé des activités prévues pour la préparation du QSR MED 2023. Le présent document propose une approche méthodologique, un plan, une structure et des éléments de contenu pour le QSR MED 2023. La proposition a été évoquée lors des réunions des CORMON intégrées (1-3 décembre 2020) et affinée, en consultation avec les parties contractantes et conformément à un plan opérationnel de mise en œuvre du QSR MED 2023, sur la base des résultats des travaux en cours du système UNEP/PAM sur la surveillance, les échelles d'évaluation et les méthodes et outils d'évaluation intégrée. Elle est présentée pour examen et approbation à la présente réunion du groupe de coordination de l'approche écosystémique.

Liste des Abréviations / Acronymes

AMP	Aire marine protégée
ASPIM	Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne
BEE	Bon état écologique
CAR/ASP	Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées
CAR/INFO	Centre d'activités régionales pour l'information et la communication
CAR /PAP	Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires
CE	Commission européenne
CGPM	Commission générale des pêches pour la Méditerranée
CdP	Conférence des Parties
CORMON	Groupe de correspondance sur la surveillance
CRF GIZC	Cadre régional commun pour la gestion intégrée des zones côtières
DCSMM	Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin
DPSIR	Conducteur-Pression-État-Incidence-Réponse
EcAp	Approche écosystémique
ENI	Espèces non indigènes
HELCOM	Commission pour la protection de l'environnement marin de la Baltique - Commission d'Helsinki
HOLAS	Évaluation holistique de la santé de l'écosystème de la mer Baltique
IC	Indicateur commun
IMAP	Programme intégré de surveillance et d'évaluation
MEDPOL	Programme pour l'évaluation et le contrôle de la pollution marine en mer Méditerranée
ODD	Objectif de développement durable
OE	Objectif écologique
OSPAR	Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est
PAM	Plan d'action pour la Méditerranée
PoW	Programme de travail
QSR	Rapport sur la qualité
REMPEC	Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution marine accidentelle
SOx ECA	Zone de contrôle des émissions de SOx

1. Vision, concept et éléments pour l'approche méthodologique du QSR MED 2023

a. Objectif et vision

1. L'objectif du QSR MED 2023 est d'évaluer l'état de la mer Méditerranée et du littoral ainsi que les progrès réalisés pour atteindre son bon état écologique (BEE), afin de permettre une prise de décision éclairée et une action renforcée.
2. Comme défini dans la feuille de route du QSR MED 2023, la vision pour une mise en œuvre réussie du QSR MED 2023 est la suivante : une évaluation intégrée du BEE basée sur le DPSIR, développée sur des ensembles de données de surveillance consolidées et de qualité garantie, rapportées et traitées par un système d'information IMAP efficace qui est interopérable avec les réseaux de surveillance et de rapport nationaux et régionaux.

b. Sources de données

3. Conformément à la décision IG. 22/7 adoptée par la CdP 19 (Athènes, Grèce, février 2016), les produits d'évaluation de l'IMAP élaborés par le Secrétariat du PNUE/PAM, y compris le Rapport sur la qualité de la Méditerranée 2023, devraient être principalement basés sur les indicateurs communs et les données de surveillance fournies par les parties contractantes dans le cadre de la mise en œuvre de l'IMAP. Dans les domaines où il existe des lacunes scientifiques et/ou de données, les produits d'évaluation peuvent également s'appuyer sur des projets scientifiques pertinents, des résultats pilotes et des données comparables d'autres organisations régionales et, si ces dernières ne sont pas disponibles, sur la littérature scientifique. En outre, ils doivent analyser les tendances et les facteurs de changement et s'appuyer sur les données socio-économiques disponibles.
4. Le QSR MED 2023 sera basé sur les objectifs écologiques, les indicateurs communs, les cibles et les descriptions du bon état écologique de l'IMAP. En consultation avec les parties contractantes, d'autres questions clés émergentes peuvent être identifiées pour être incluses dans le QSR MED 2023.
5. Les principales sources de données pour le QSR MED 2023 seront les données communiquées par les parties contractantes dans le système d'information IMAP dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de surveillance basés sur l'IMAP. Le système d'information IMAP permet actuellement de rendre compte de 11 indicateurs communs IMAP (IC 1, 2, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 22 et 23), et il sera mis à niveau d'ici juin 2022 pour inclure tous les indicateurs communs IMAP obligatoires (IC 3, 4, 5, 18, 19, 20).
6. Un appel à la soumission obligatoire de données dans le système d'information IMAP a été lancé en juin 2020, demandant aux parties contractantes de déclarer systématiquement toutes les données de suivi de 2020, ainsi que les données collectées avant 2020, qui seront toutes deux utilisées aux fins de l'évaluation du QSR MED 2023. Les parties contractantes devraient être en mesure de communiquer au moins trois nouveaux ensembles de données pour les indicateurs communs de l'IMAP relatifs au groupe « Pollution et déchets marins » (EO5, EO9, EO10), au moins un nouvel ensemble de données pour les indicateurs communs de l'IMAP relatifs au groupe « Biodiversité et espèces non indigènes » (EO1, EO2) et un ensemble de données pour les indicateurs communs de l'IMAP relatifs au groupe « Côtes et hydrographie » (EO7 et EO8). En outre, une coopération sera assurée avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM-FAO) pour les données et l'évaluation liées aux indicateurs communs de l'objectif écologique 3 (capture de poissons et de crustacés exploités commercialement) (CI 7-12). Le suivi et la notification seront effectués conformément aux méthodes normalisées disponibles, aux fiches d'orientation, aux protocoles de surveillance et aux normes de données et aux dictionnaires de données, ce qui garantira la comparabilité des données notifiées et leur évaluation ultérieure.
7. Lorsque des lacunes dans les données sont constatées, les données générées par l'IMAP seront complétées par d'autres sources de données disponibles à définir et à convenir en consultation avec les parties contractantes sur la base de la cartographie des projets et institutions scientifiques pertinents, actuellement entreprise par le secrétariat du PNUE/PAM pour le QSR MED 2023 et pour une interfacescience-politique renforcée en Méditerranée (voir l'annexe I pour les partenaires et la liste des sources identifiées pour contribution à la préparation du QSR MED 2023). Cela concerne en particulier, mais pas exclusivement, les données relatives aux indicateurs communs candidats (24,

25, 26 et 27), les objectifs écologiques 4 et 6 qui sont en cours d'élaboration, ainsi que les données relatives aux questions émergentes qui seront traitées dans le QSR MED 2023. À cet égard, une réunion avec les projets scientifiques identifiés, les partenaires et les institutions est actuellement en cours d'organisation afin d'avoir lieu en août/septembre 2021 en vue de déterminer leur contribution en termes de données complémentaires, d'outils et de méthodologies pour la préparation et la livraison du QSR MED 2023 et de convenir d'un calendrier pour le partage des données régionales.

c. Approches méthodologiques pour l'évaluation

8. L'évaluation pour le QSR MED 2023 sera effectuée au niveau régional, sur la base, le cas échéant, des données et des informations provenant de la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travail du PNUE/PAM et des projets en cours (y compris les projets IMAP-MPA, EcAp MED III et ML MED II financés par l'UE et les projets-enfants pertinents du programme Med financé par le FEM). Lorsqu'ils sont disponibles, les résultats des évaluations sous-régionales peuvent également être présentés pour des indicateurs communs spécifiques.

9. En fonction des progrès réalisés dans les méthodes d'évaluation intégrée, l'évaluation de l'état de la mer et des côtes méditerranéennes sera effectuée de manière intégrée au sein des deux ou trois groupes de l'IMAP (pollution et déchets marins, biodiversité et pêche, littoral et hydrographie) et, dans la mesure du possible, entre eux, et portera sur les interrelations entre les pressions et les impacts.

10. Conformément aux progrès qui seront réalisés par le système PNUE/PAM au cours des deux prochains exercices biennaux dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du QSR MED 2023, la méthodologie du QSR MED 2023 sera basée sur :

- une approche méthodologique DPSIR optimale ;
- des méthodologies d'évaluation intégrée identifiées et testées par le système PNUE/PAM dans le cadre de la mise en œuvre de l'IMAP ;
- les lignes directrices du PNUE pour la réalisation d'évaluations environnementales intégrées (2019) ;
- des consultations régulières avec les parties contractantes, les principaux experts régionaux et les parties prenantes

11. Le système PNUE/PAM met actuellement en œuvre les activités identifiées dans la feuille de route du QSR MED 2023 comme des activités prioritaires à mettre en œuvre afin de proposer, d'affiner et de convenir des échelles d'évaluation et des méthodologies d'évaluation intégrée pour soutenir le développement du QSR MED 2023. Les propositions d'échelles et de méthodologies d'évaluation intégrées ont été affinées et proposées pour examen lors des réunions du cluster CORMON en 2021 (CORMON Déchets marins 30 mars 2021 ; CORMON Pollution 26-28 avril 2021 ; et CORMON Biodiversité et pêche 10-11 juin 2021) et les réunions des points focaux du CAR/ASP (juin 2021) et des points focaux du MED POL (session de juillet 2021) connexes et seront ensuite testés tout au long des années 2021 et 2022. Les échelles d'évaluation définies/approuvées par les CORMON début 2022 seront utilisées pour préparer la première ébauche du QSR MED 2023.

d. Processus et gouvernance

12. L'élaboration du QSR MED 2023 représente un effort participatif et conjoint de l'ensemble du système PAM, et sa bonne exécution dépendra du soutien et des contributions en temps voulu de chaque partie contractante, de chaque Composante du PAM, du Secrétariat et des Partenaires, à la surveillance, à la notification et à l'évaluation conformément à l'IMAP.

13. Le processus d'élaboration du QSR MED 2023 sera principalement guidé par la structure de gouvernance existante de l'EcAP/IMAP. Un processus efficace et régulier de consultation et de coordination sera assuré avec les parties contractantes par le biais du groupe de coordination de l'approche écosystémique et des CORMON, ainsi que des réunions d'experts sous-régionales, le cas

échéant. Des réunions avec les parties contractantes se tiendront au moins une fois tous les deux ans au niveau des points focaux du PAM, du groupe de coordination EcAp et des points focaux des composantes du PAM, qui examineront et approuveront les progrès, le plan de mise en œuvre opérationnel proposé, les approches méthodologiques et le contenu à toutes les étapes clés du processus d'élaboration du QSR MED 2023. Les travaux intersessions seront soutenus par des groupes de travail informels en ligne, établis au niveau des groupes de l'IMAP, selon les besoins et dans le cadre et selon des modalités concrètes à convenir entre les parties contractantes. Tout problème, retard ou exigence d'ajustement du plan de mise en œuvre et du contenu du QSR MED 2023 sera signalé aux organes de gouvernance concernés en temps utile.

14. Au niveau national, les parties contractantes ont été encouragées à établir des comités nationaux IMAP ou des structures similaires assurant la participation des institutions et des experts clés impliqués dans la mise en œuvre de l'IMAP afin de soutenir la mise en œuvre en temps voulu des programmes de l'IMAP nationaux, sur lesquels le QSR MED 2023 sera basé. Les membres du groupe de coordination de l'approche écosystémique et les utilisateurs nationaux désignés de l'IMAP joueront un rôle clé dans le processus, en veillant à ce que les parties contractantes apportent leurs contributions en temps utile, notamment en communiquant les données de surveillance dans le système d'information de l'IMAP et en préparant les évaluations nationales. Chaque partie contractante devra élaborer des fiches d'évaluation nationales pour tous les indicateurs ou certains indicateurs de l'IMAP national, qui seront ensuite regroupées par le Secrétariat au niveau régional (et éventuellement sous-régional) pour produire le QSR MED 2023.

15. Au niveau du Secrétariat du PNUE/PAM, l'élaboration du QSR MED 2023 sera coordonnée par l'unité de coordination avec le soutien technique du groupe de travail de l'IMAP. Le MED POL, le CAR/ASP, le CAR/PAP et le REMPEC seront responsables de la coordination et de la réalisation des travaux de fond et des chapitres pour les groupes Pollution et déchets marins, Biodiversité et Pêche, et Côte et Hydrographie, respectivement. Le Plan Bleu contribuera à l'analyse socio-économique et à la mobilisation de l'expertise pertinente à travers l'interface science-politique. Le CAR/INFO soutiendra les composantes de gestion, de visualisation et de communication des données.

e. Présentation des résultats

16. Le QSR MED 2023 sera publié en version imprimée et en ligne, en deux langues (anglais et français). Un résumé sera préparé en anglais, français, espagnol et arabe. La version imprimée suivra la structure approuvée par les parties contractantes (présentée dans la section 2 ci-dessous) et comprendra des cartes, des graphiques et des illustrations.

17. Les visualisations seront réalisées en utilisant les dernières technologies et innovations disponibles avec le CAR/INFO, GRID-Genève et d'autres structures partenaires qui seront identifiées dans le cadre de la cartographie des sources et des partenaires qui sera entreprise par le Secrétariat en 2021. Des graphistes peuvent être impliqués dès le début du processus d'évaluation pour produire des infographies plus avancées (y compris des infographies interactives pour la publication en ligne). Des exemples de visualisations (par exemple des infographies illustrant l'état par indicateur commun) utilisées par HELCOM pour HOLAS II (voir annexe III) et par d'autres partenaires pour des évaluations similaires peuvent être pris en considération.

18. La version en ligne sera publiée sur un site web dédié qui comprendra des fonctionnalités plus interactives telles que des cartes et des graphiques interactifs et personnalisables, des tableaux de bord, des fonctions de narration et d'autres fonctionnalités en fonction des ressources disponibles. Le site web du QSR MED 2023 sera lié au contenu du QSR MED 2017, et l'interopérabilité avec d'autres plates-formes web clés sera assurée dans la mesure du possible, en particulier le système d'information IMAP, la salle de situation environnementale mondiale (WESR) de l'UNEP et la plate-forme européenne WISE Marine.

19. Une stratégie de communication et de visibilité du QSR MED 2023 a été élaborée dans le cadre du projet EcAp MED III financé par l'UE, définissant les activités prioritaires et les possibilités de

diffusion à grande échelle du QSR MED 2023 aux niveaux régional et mondial, et elle est soumise à l'examen de la présente réunion (UNEP/MED WG.514/6).

f. Chronologie

20. Un calendrier préliminaire pour la préparation du QSR MED 2023 a été préparé par le Secrétariat conformément à la feuille de route du QSR MED 2023 et en tenant compte du plan de travail du projet EcAp MED III financé par l'UE, qui contribuera à soutenir le processus. Le calendrier a été accepté sans autre demande de modification par les réunions du CORMON intégrées (décembre 2020). Les principales étapes et le calendrier pour la préparation du QSR MED 2023 sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Étapes et calendrier de la préparation du QSR MED 2023

Étapes clés/Étapes	Livraison attendue
La méthodologie, les grandes lignes, le processus de planification sont affinés/accordés dans un plan de mise en œuvre opérationnel et une note de concept révisés (y compris par le biais des CORMON)	Avril 2021
Définition des sources de données, des partenaires et des exigences en matière d'expertise, de partage des données et de consultation, et prise des dispositions nécessaires à la mise en œuvre	Août 2021
Le groupe de coordination EcAp fait le point sur les progrès et les problèmes ; progrès dans la mise en œuvre de la feuille de route QSR MED 2023, méthodologie, plan, structure et contenu du QSR MED 2023, la stratégie de communication et de visibilité présentés pour examen par les PC et approbation par les PC	Septembre 2021
Préparation et présentation du premier projet de QSR MED 2023 pour examen par le CORMON sur la base des données et de l'évaluation disponibles	Avril 2022
Le système d'information de l'IMAP est entièrement opérationnel pour permettre la soumission de données pour tous les indicateurs communs de l'IMAP	Juin 2022
Signalement/collecte des données supplémentaires et test des méthodologies d'évaluation	Septembre 2022
Préparation/actualisation du second projet de QSR MED 2023 sur la base de nouveaux ensembles de données et de méthodes d'évaluation actualisées	Décembre 2022
Examen par les pairs et révision du contenu ; finalisation des graphiques, cartes et visualisations	Mars 2023
Présentation du projet de QSR MED 2023 final QSR MED 2023 aux CORMONs	Mars 2023
Développement de la plate-forme en ligne QSR MED 2023 avec des visualisations interactives	Juillet 2023
Soumission du QSR MED 2023 aux réunions du groupe de coordination EcAp et des points focaux du PAM	Septembre 2023
Soumission du QSR MED 2023 à la CdP 23	Décembre 2023
Version imprimée du QSR MED 2023 publiée en deux langues	Décembre 2023-janvier 2024
Activités de diffusion, de communication et de visibilité	Décembre 2023-février 2024

2. Éléments proposés pour le contenu du QSR MED 2021

21. Le tableau ci-dessous présente une proposition annotée révisée pour le contenu du MED QSR 2023 pour examen et approbation par les parties contractantes lors de la présente réunion. Cette proposition a été élaborée en tenant compte de la structure du QSR MED 2017 précédemment

approuvée par les parties contractantes, ainsi que de la structure d'autres rapports similaires d'autres programmes pour les mers régionales.

Tableau 2. Contenu annoté du QSR MED 2023 proposé

Section	Annotations
Avant-propos (1 page)	
Remerciements Conseil consultatif Auteurs/consultants Liste des experts consultés	Pour la publication imprimée - en ligne, elle peut-être remplacée par le menu ou les onglets de la page de renvoi du QSR MED 2023
Acronymes et abréviations	Pour la publication imprimée – en ligne, elle peut-être remplacée par le menu ou les onglets de la page de renvoi du QSR MED 2023
Table des matières	Pour la publication imprimée – en ligne, elle peut être remplacée par le menu ou les onglets de la page de renvoi du QSR MED 2023
Principales conclusions ou résumé (1-2 pages)	NOUVEAU - (voir les exemples de HOLAS II et du QSR OSPAR 2010) pour une vue d'ensemble plus visuelle et plus courte des principaux résultats/conclusions du QSR MED 2023 pour chaque objectif écologique et d'autres sections thématiques (sujets émergents), ainsi que des résultats de l'évaluation intégrée et du DPSIR (possible grâce à l'infographie visuelle comme dans HOLAS II). Le résumé exécutif sera préparé en anglais, français, espagnol et arabe.
Introduction (« À propos du QSR ») 0.1. Le PNUE/PAM et la Convention de Barcelone : vision, buts et objectifs écologiques 0.2. Programme de surveillance et d'évaluation intégrées de la mer et des côtes de la Méditerranée 0.3. Autres processus clés d'évaluation mondiaux et régionaux Approche et méthodologie pour la préparation du QSR MED 2023	Brève présentation du processus EcAp et IMAP en Méditerranée, des décisions clés, des liens avec les ODD et autres processus mondiaux, de l'état d'avancement de la mise en œuvre et de la méthodologie de ce QSR. Il pourrait utiliser une structure similaire à celle du QSR MED 2017 (copié ici). La section sur l'IMAP peut présenter une mise à jour sur la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national par IC. La méthodologie d'évaluation intégrée et les spécificités de l'analyse DPSIR au niveau du PAM seront présentées ici en détail. La liste complète des OE et IC de l'IMAP peut être présentée soit dans un tableau ici, soit en annexe à la fin de la publication (pour la version en ligne, sous forme de page/d'onglet séparé.). En alternative, l'approche et la méthodologie peuvent être présentées dans une section indépendante après l'introduction, pour leur donner davantage d'importance.

<p>1. La mer Méditerranée</p> <p>1.1. Caractéristiques environnementales</p> <p>1.1.1. L'environnement marin et côtier de la Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> Géographie, physiographie et paysages Circulation et masses d'eau Cadre hydrologique et climatique Caractéristiques de l'eau et des nutriments Biodiversité <p>1.1.2. Changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> La région méditerranéenne : un point chaud du changement climatique Élévation du niveau de la mer (SLR) Risques, vulnérabilités et impacts liés au changement climatique Impacts possibles sur le BEE (<i>NOUVEAU</i>) <p>1.2. Caractéristiques socio-économiques de la Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> Introduction Population et développement Tourisme Transport maritime Exploration et exploitation de l'énergie, du gaz et du pétrole, exploitation minière et fabrication Pêche et aquaculture Sources de pollution terrestres. <p>1.3. Coopération régionale (<i>NOUVEAU</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> Convention de Barcelone et protocoles Autres cadres de politique régionale pertinents (par exemple, DCSMM) 	<p>Section donnant un aperçu du contexte régional méditerranéen en termes de caractéristiques environnementales et socio-économiques, similaire au QSR MED 2017. Dans la version imprimée, il doit s'agir de la première section après l'introduction pour définir le contexte de l'évaluation de la qualité.</p> <p>Par rapport au QSR MED 2017, une nouvelle sous-section (1.3) est proposée pour fournir le contexte de la politique régionale et de la coopération en Méditerranée dans le cadre de la Convention de Barcelone. Alors que l'introduction ci-dessus comprendra un bref aperçu du processus de la Convention de Barcelone et de la mise en œuvre de l'approche écosystémique, cette sous-section pourrait fournir des informations plus approfondies sur les cadres politiques régionaux pertinents et les efforts de coopération régionale en vue d'évaluer et d'atteindre le BEE. Elle pourrait également expliquer les liens avec la DCSMM.</p> <p>La section 1.1 (Caractéristiques environnementales) ou 2 (Caractéristiques socio-économiques) pourrait aborder brièvement les services et les avantages des écosystèmes (dans le cadre de l'argument sur l'importance de la préservation des écosystèmes).</p> <p>La section sur le changement climatique (qui figure également dans le QSR MED 2017) devrait capitaliser sur les résultats du MedECC et être brève, en soulignant si possible la pertinence et l'influence possible du changement climatique sur les aspects/indicateurs couverts par l'IMAP (par exemple, les impacts possibles du CC sur l'eutrophisation, les habitats, les espèces, les ENI, l'érosion côtière). Il peut s'agir d'une simple analyse reposant sur les recherches mondiales disponibles si aucune analyse régionale n'est disponible. Cette partie serait ainsi mieux intégrée au reste.</p>
<p>2. Évaluation de l'état de la qualité en Méditerranée</p> <p>2.1 Groupe pollution et déchets</p> <p>2.1.1 Eutrophisation (OE5)</p>	<p>Pour l'édition 2023 du QSR, une nouvelle approche est proposée par intégrer les IC dans des objectifs écologiques (OE) spécifiques, et par la suite des OE au niveau des clusters IMAP (plutôt que par IC individuel qui constituait l'approche du QSR 2017). Chaque section correspond à l'un des 11 objectifs</p>

<p>- Résultats principaux = (paragraphe d'introduction)</p> <p>- Informations générales sur l'eutrophisation/les tendances et les sources de pression</p> <p>- Méthodologie : Indicateurs communs utilisés dans l'évaluation (IC 13-14) et méthodologie d'évaluation</p> <p>- Évaluation du BEE intégrée pour OE5</p> <p>- Problèmes/tendances spécifiques par IC sélectionnée (éventuellement sous forme de diagrammes ou de figures, et de cartes si possible)</p> <p>- Analyse et conclusions</p> <p>2.1.2 Pollution (OE9)</p> <p>- Résultats principaux (paragraphe d'introduction)</p> <p>- Informations générales sur la pollution/contaminants, y compris les tendances et les sources de pression</p> <p>- Méthodologie: Indicateurs communs utilisés dans l'évaluation (IC 17-21) et méthodologie d'évaluation</p> <p>- Évaluation du BEE intégrée pour OE9</p> <p>- Problèmes/tendances spécifiques par IC sélectionnée (éventuellement sous forme de schémas ou de figures, et de cartes si possible)</p> <p>- Analyse et conclusions</p> <p>2.1.3 Déchets marins (OE10)</p> <p>- Résultats principaux (paragraphe d'introduction)</p> <p>- Informations générales sur les déchets marins, y compris les tendances et les sources de pression</p> <p>- Méthodologie : Indicateurs communs utilisés dans l'évaluation (IC 22-23) et méthodologie d'évaluation ; l'IC 24 pourrait être présenté dans un encadré séparé pour faire le point sur son statut</p> <p>- Évaluation du BEE intégrée pour OE10</p> <p>- Problèmes/tendances spécifiques par IC sélectionnée (éventuellement sous forme de</p>	<p>écologiques de l'IMAP ; les sections sont regroupées par groupes (Pollution et déchets ; Biodiversité et ENI ; Côte et hydrographie) dans le même ordre que le QSR 2017.</p> <p>Conformément à ce qui précède, pour chaque groupe, une section finale est proposée, fournissant des éléments pour l'évaluation intégrée au sein de ce groupe (parmi les OE), et éventuellement des éléments pour l'intégration avec d'autres groupes ; ou, si la méthodologie pour l'évaluation intégrée du BEE par groupe n'est pas prête, cette section pourrait fournir une mise à jour sur les progrès des méthodologies et des recommandations pour la prochaine évaluation.</p> <p>Chaque section par OE comprendra les éléments essentiels suivants :</p> <p>- Un court paragraphe avec les résultats clés pour cet objectif écologique (3-4 phrases max), qui peut être présenté sous forme de chapeau comme dans HOLAS II ou dans un encadré similaire à celui d'OSPAR.</p> <p>- Introduction aux questions liées à cet objectif écologique (tendances, sources de pression, cibles).</p> <p>- Une présentation des indicateurs communs utilisés pour l'évaluation et une brève description de la méthodologie d'évaluation du BEE utilisée, y compris l'utilisation des critères d'évaluation dans l'agrégation des résultats d'évaluation à des échelles d'évaluation emboîtées de manière optimale, ainsi que la visualisation des résultats de l'évaluation en appliquant, dans la mesure du possible, les outils au sein de la méthodologie d'évaluation spécifique du BEE sélectionnée, c'est-à-dire des cartes/graphiques/infographies ;</p> <p>- Évaluation intégrée pour l'OE basée sur les résultats de l'évaluation de l'IC ; et si possible, comparaison avec le QSR 2017.</p> <p>- Les points forts de chaque indicateur commun au cas où ils devraient faire l'objet d'une attention particulière (ils peuvent être dans des encadrés).</p> <p>- Analyse/conclusions sur le respect et le non-respect des objectifs de BEE ainsi que les propositions des prochaines étapes pour les</p>
---	--

<p>schémas ou de figures, et de cartes si possible)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse et conclusions 	<p>mesures/efforts supplémentaires à mettre en place pour atteindre le BEE, quelles sont les perspectives d'avenir et quels sont les risques, les défis à relever. Cette dernière sous-section pourrait également mettre en évidence les problèmes de manque de données et les efforts supplémentaires nécessaires pour améliorer la disponibilité des données.</p> <p>Pour chaque groupe, l'évaluation sera basée sur les indicateurs communs obligatoires de l'IMAP, contrôlés et communiqués par les parties contractantes. Dans la mesure du possible, des informations/mises à jour seront également fournies pour les indicateurs communs candidats dans le cadre des chapitres/sections pertinents, sur la base des données disponibles (ICC24, 25, 26 et 27).</p> <p>[Pour le groupe « Pollution », la section 2.1.4 sur EO11 concerne les indicateurs communs candidats CCI 26 et CCI 27 qui ne font actuellement pas partie de la surveillance et de l'évaluation obligatoires de l'IMAP. Elle sera donc basée sur les données disponibles de sources externes et sera préparée en partenariat avec l'ACCOBAMS et d'autres partenaires ; son approche sera donc dans une certaine mesure différente des autres sections, et le plan proposé pour cette section peut changer en fonction des données et des méthodes disponibles]</p>
<p>2.2 Groupe Biodiversité et ENI</p> <p>2.2.1 Biodiversité (OE1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats principaux (paragraphe d'introduction) - Informations générales sur les habitats et les espèces, y compris les tendances et les sources de pression - Méthodologie : Indicateurs communs utilisés dans l'évaluation (IC 1-5) et méthodologie d'évaluation - Évaluation intégrée pour OE1 - Problèmes/tendances spécifiques par IC/taxons/espèces principales 	<p>Voir l'explication ci-dessus de la structure par groupe et par sous-section d'OE.</p> <p>La section 2.2.1 (OE1) comprendra des informations de base sur les habitats et les espèces, qui devraient faire référence aux tendances, aux sources de pression et à l'état des connaissances sur chaque habitat/groupe d'espèces concerné à travers les pays/sous-régions méditerranéens.</p> <p>La section 2.2.2 (OE2) sera basée principalement sur les résultats de l'évaluation de base des ENI et des listes nationales partagées par les parties contractantes, avec une contribution possible des résultats des pilotes sous-régionaux. La portée</p>

<p>sélectionnée (éventuellement sous forme d'encadré - à confirmer)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse et conclusions <p>2.2.2 Espèces non-indigènes (OE2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats principaux (paragraphe d'introduction) - Informations générales sur les ENI, y compris les tendances et les sources de pression - Méthodologie : Indicateurs communs utilisés dans l'évaluation (IC 6) et méthodologie d'évaluation - Évaluation intégrée pour l'OE2 - Problèmes/tendances spécifiques par espèce /sources principales/points chauds/zones les plus vulnérables aux ENI (éventuellement sous forme d'encadré - à confirmer) - Analyse et conclusions <p>2.2.3 Prise de poissons et de crustacés exploités commercialement (OE3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats principaux (paragraphe d'introduction) - Informations générales sur la pêche commerciale et les tendances - Méthodologie : Indicateurs communs utilisés dans l'évaluation (IC 7-12) et méthodologie d'évaluation - Évaluation intégrée pour OE3 - Problèmes/tendances spécifiques par IC/espèce (éventuellement sous forme d'encadré - à confirmer) - Analyse et conclusions <p>2.2.4 Éléments pour les réseaux alimentaires marins (OE4) et l'intégrité des fonds marins (OE6) (NOUVEAU)</p> <ul style="list-style-type: none"> - OE4 <ul style="list-style-type: none"> - Principaux problèmes et sources de pression - État d'avancement en matière de 	<p>géographique des données et des échelles utilisées doit être clairement présentée dans la sous-section sur la méthodologie.</p> <p>Un encadré spécial pourrait être ajouté pour décrire les pilotes sous-régionaux et les efforts de surveillance conjoints. La section sur les questions/tendances spécifiques peut mettre en évidence des tendances par groupe taxonomique ou groupe éco-fonctionnel d'espèces, et comprendra des indications sur les principales sources, les points chauds et les zones les plus vulnérables aux NEI, ainsi qu'une référence à l'établissement d'une liste régionale et sous-régionale d'espèces envahissantes à surveiller.</p> <p>La section 2.2.3 (OE3) sera préparée avec le soutien de la CGPM sur la base de leur base de données. Un lien clair sera établi entre l'IC 12 (captures accessoires d'espèces vulnérables et non ciblées) et l'IC 2 (état des espèces et des communautés typiques de l'habitat) et l'IC 5 (caractéristiques démographiques de la population). Les conclusions porteront notamment sur les espèces commerciales figurant à l'annexe III du protocole de la convention de Barcelone relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (« Espèces dont l'exploitation est réglementée »).</p> <p>La section 2.2.4 (OE4 et OE6) concerne les objectifs écologiques pour lesquels aucun indicateur commun n'a encore été élaboré mais qui seront avancés au cours des exercices biennaux 2020- 2021 et 2022-2023. En l'absence de données de surveillance IMAP pour ces deux OE, la section pourrait s'appuyer sur les sources de données disponibles identifiées et approuvées par le biais des CORMON et les refléter, fournir une évaluation préliminaire dans la mesure du possible, et tirer des conclusions et des recommandations pour une surveillance et une évaluation plus poussées des OE4 et 6 (et si possible, des recommandations de mesures basées sur les questions/pressions clés identifiées liées à ces OE).</p>
--	---

<p>données, de surveillance et d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation préliminaire pour OE4 et conclusions - OE6 - Principaux problèmes et sources de pression - État d'avancement en matière de données, de surveillance et d'évaluation - Évaluation préliminaire pour OE6 et conclusions 	
<p>2.3 Groupe Côte et Hydrographie</p> <p>2.3.1 Hydrographie (OE7)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats principaux (paragraphe d'introduction) - Informations générales sur l'hydrographie, y compris les tendances et les sources de pression - Méthodologie : Indicateurs communs utilisés dans l'évaluation (IC 15) et méthodologie d'évaluation - Problèmes/tendances spécifiques par habitat ou type de pression (éventuellement sous forme d'encadré - à confirmer) - Analyse et conclusions <p>2.3.2 Écosystèmes et paysages côtiers (OE8)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats principaux (paragraphe d'introduction) Informations générales sur les écosystèmes côtiers, y compris les tendances et les sources de pression (un encadré sur le changement climatique et l'érosion côtière pourrait être ajouté) - Méthodologie : Indicateurs communs utilisés dans l'évaluation (IC 16) et méthodologie d'évaluation, l'ICC 25 pourrait être présenté dans un encadré séparé pour faire le point sur son état 	<p>Voir l'explication ci-dessus de la structure par groupe et par sous-section d'OE.</p> <p>Un encadré sur les produits côtiers innovants et les méthodes et technologies de collecte et d'évaluation des données pourrait être ajouté (par exemple, Copernicus, EMODnet, Marinomica).</p> <p>En raison de la grande complexité de cet indicateur commun, une évaluation de base peut être réalisée à ce stade.</p>
<p>2.4 Vers une évaluation intégrée du BEE en Méditerranée</p>	<p>En fonction du niveau d'avancement des méthodologies d'évaluation intégrée du PNUE/PAM, cette section pourrait proposer une brève évaluation intégrée du BEE de la mer et des côtes de la Méditerranée ainsi que des pressions et impacts cumulatifs, basée sur la méthode DPSIR ; ou décrire les efforts actuels et l'état d'avancement de la mise au point de ces méthodologies, et résumer les</p>

	principales pressions, l'état général et les impacts sur la base des évaluations fournies dans les sections 2.1-2.3.
3. Actions et mesures du PNUE/PAM pour faire face aux pressions et protéger la mer et les côtes de la Méditerranée	<p>(<i>NOUVEAU</i>) Cette section pourrait comprendre une analyse des mesures et actions existantes entreprises au niveau régional en Méditerranée dans le cadre du PAM Convention de Barcelone, afin de faire face à des pressions spécifiques et d'améliorer l'état de la mer et des côtes par rapport aux objectifs écologiques et aux indicateurs communs du PAM. Une analyse de l'efficacité des mesures pourrait être proposée (au moins brièvement).</p> <p>Les encadrés pourraient se concentrer sur des réalisations spécifiques à mettre en évidence (par exemple, ASPIM, SOx ECA, plans régionaux de lutte contre la pollution et les déchets marins, plans d'action régionaux pour les espèces et habitats clés, GIZC/CRF). Cette section pourrait notamment mettre en évidence les efforts déployés pour la gestion intégrée des écosystèmes.</p>
<p>4. Conclusions et voies à suivre/perspectives d'avenir</p> <p>4.1 Questions clés, risques et priorités</p> <p>4.2 Recommandations pour les actions/mesures prioritaires</p> <p>Recommandations pour la surveillance et l'évaluation futures</p>	<p>Cette section pourrait fournir un résumé des principaux problèmes identifiés dans le QSR par l'évaluation, et une analyse de l'état général et des tendances basée sur l'évaluation, ainsi que des risques futurs possibles, si aucune mesure n'est prise.</p> <p>Elle devrait ensuite inclure des recommandations sur les éventuels domaines d'action prioritaires et les mesures à développer pour faire face aux pressions et aux facteurs clés. Cette partie peut également mettre en évidence certains efforts encourus et planifiés qui ont été identifiés comme particulièrement efficaces (par exemple, le SOx ECA).</p> <p>Enfin, elle devrait identifier les principaux défis et fournir des recommandations concernant les lacunes des données à combler pour le prochain QSR (2029) et les méthodes de surveillance et d'évaluation.</p>
Annexes	Les annexes comprendront toutes les informations supplémentaires utiles, telles que la liste des OE et des IC de l'IMAP, si elle ne figure pas dans l'introduction ; la liste des espèces et des habitats clés considérés ; des études de cas spécifiques (si elles ne figurent pas dans les encadrés au sein de
Liste des OE et IC de l'IMAP Liste des espèces Liste des habitats marins Études de cas sous-régionales Autres annexes à venir	

	chapitres thématiques), etc.
Glossaire	Pour la publication imprimée - en ligne, il peut être remplacé par le menu ou les onglets de la page d'accueil du QSR MED 2023.
Références	Pour la publication imprimée - en ligne, elles peuvent être remplacées par le menu ou les onglets de la page d'accueil du QSR MED 2023, ou au bas de chaque section/page.
Illustrations/crédits photos	Pour la publication imprimée - en ligne, elles peuvent être remplacées par le menu ou les onglets de la page d'accueil du QSR MED 2023, ou au bas de chaque section/page.

Annexe I

Partenaires identifiés pour contribuer à la préparation du QSR MED 2023

Institution/autorité scientifique détentrice des données	Initiative / projet	Type de contribution	Couverture géographique	Contribution possible aux objectifs écologiques / indicateurs communs de l'IMAP
ACCOBAMS	Initiative d'enquête de l'ACCOBAMS	Distribution et abondance des cétacés, des tortues de mer, des élasmobranches, des poissons et des oiseaux	Méditerranéen	IC 3 Distribution des espèces IC 4 Abondance de la population
		Distribution et abondance des déchets marins flottants	Méditerranéen	IC 23 Déchets dans la colonne d'eau
	QuietMED II	Bruit sous-marin	?	CCI 26, CCI 27 Bruits sous-marins
Birdlife Europe et Asie centrale		Données sur les oiseaux de mer	Méditerranéen	IC 3 (Répartition des espèces) et CI 4 (Abondance de la population) relatives aux oiseaux marins
Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE)				
CEFE-EPHE PSL	Projets INDICIT-I et INDICIT-II	Données sur l'ingestion de déchets marins	Méditerranéen	CCI 24 Ingestion de déchets marins
Centre pour l'énergie, l'environnement et les ressources CENER21				
CMCC		Données sur le changement climatique et outils de modélisation	Méditerranéen	Section 1.1.2 Changement climatique Indicateurs communs multiples
CIESM	Dossiers historiques sur la faune marine	Données de biodiversité	Méditerranéen	IC 1-5
	Atlas des espèces exotiques	Espèces non indigènes	Méditerranéen	IC 6 Espèces non indigènes
Centre commun de recherche de la CE (CCR)		Critères d'évaluation ; méthodes d'évaluation (DCSMM et IMAP)	Méditerranéen	Indicateurs communs multiples

AEE	Copernicus Marine Service (CMEMS)	Chlorophylle a Température, salinité, niveau de la mer, contenu thermique, variabilité significative de la hauteur des vagues	Méditerranéen	Section 1.1 Caractéristiques environnementales OE 5 Eutrophisation (CI 13-14)
	Service de surveillance des terres Copernic (CLMS)	Utilisation des sols, couverture des sols, changement d'utilisation des sols, changement de couverture des sols	Côte nord de la méditerranée - extension possible à la côte sud	Section 1.2 Activités humaines OE 7 Hydrographie (CI 15) OE 8 Écosystèmes côtiers (IC 16, CCI 25)
EMODnet	Bathymétrie	Bathymétrie	Méditerranéen	OE 6 Intégrité des fonds marins
	Biologie	Présence d'espèces : lieu, date, profondeur Mesures biologiques : p. ex., abondance, biomasse Informations sur l'échantillonnage et la méthodologie Caractéristiques du spécimen : p. ex., longueur, stade de la vie, sexe Paramètres abiotiques : p. ex., type de sédiment, température, salinité	Méditerranéen	OE 1 Biodiversité (IC 1- 5)
	Chimie	Acidité Antifoulants Chlorophylle Gaz dissous Engrais Métaux lourds Déchets marins à base d'hydrocarbures Matière organique Pesticides et biocides Polychlorobiphényles Radionucléides Silicates	Méditerranéen	OE 5 Eutrophisation (IC 13-14) OE 9 Pollution (IC 17- 21)
	Géologie	Taux de sédimentation	Méditerranéen	OE 6 Intégrité des fonds marins
	Activités humaines	Données sur les activités maritimes	Méditerranéen	Section 1.2 Caractéristiques socio-

				économiques de la Méditerranée
	Physique	Température de l'eau Salinité de l'eau Conductivité de l'eau Courants et vents Propriétés optiques Niveau de la mer Bruit sous-marin (dB)	Méditerranéen	Section 1.1 Caractéristiques environnementales CCI 26, CCI 27 Bruits sous-marins
	Habitats des fonds marins - EUSaMap	Habitats des fonds marins EUNIS	Méditerranéen	IC 1 Répartition des habitats
ESA	Division EOP-SD (Earth Observation Programme Data Applications) et bureau EOP-SI (Earth Observation Programme Sustainable Initiatives)	Utilisation des produits de l'initiative/des projets de l'ESA MED REGIONAL, y compris les suivants : Cartes multimission haute résolution et sans lacunes, directement dérivées de produits de qualité de l'eau (par exemple, concentration de chlorophylle a, matières en suspension, turbidité, etc.) Cartes multimission haute résolution et sans lacunes, d'OE expérimentaux dérivés « indirectement » de la qualité de l'eau (p. ex. concentration de nutriments, concentration bactériologique, oxygène dissous ou tout autre paramètre pertinent pour les utilisateurs finaux engagés...) Produit à valeur ajoutée multimission de l'extension et des caractéristiques du panache fluvial ainsi que d'autres cartes disponibles pertinentes pour les OE de l'IMAP Les produits liés à l'application des techniques de prévision-		Indicateurs communs multiples
FAO/CGPM	Cadre de référence pour la collecte de données (CRCD)	Chiffres globaux de la pêche nationale (nombre de navires, débarquement total, capacité totale, puissance motrice totale) Capture Capture accidentelle d'espèces vulnérables Flotte Effort	Méditerranéen	Section 1.2 Caractéristiques socio-économiques de la méditerranée OE 3 Pêche (IC 7-12) OE 4 Réseaux trophiques marins (partiellement)

		Données socio-économiques		OE 6 Intégrité des fonds marins OE 10 Déchets marins OE 11 Bruits sous-marins
		Informations biologiques		
INOGS	Harmonia	Contaminants dans la sous-région Adriatique-Ionienne	Sous-région Adriatique-Ionienne	IC 17, 18, 19, 20, 21
HCMR (hôte)	MedOBIS	Espèces non indigènes	Méditerranéen	IC 6 E Espèces non indigènes
HCMR	MED RÉGION	Méthodologies de surveillance et d'évaluation du milieu marin en Méditerranée	Méditerranéen	Tous les CI, en particulier IC 13, 14, 17, 18, 19 et CCI 24
AIEA			Méditerranéen	Indicateurs communs multiples
IUCN Méditerranée			Méditerranéen	Indicateurs communs multiples
Fondation MAVA		Données de biodiversité	Méditerranéen	Indicateurs communs liés à la biodiversité
Medasset		Données et méthodologies relatives aux tortues marines	Méditerranéen	IC 3 (Répartition des espèces) et IC 4 (Abondance de la population) relatives aux tortues marines
MEDPAN			Méditerranéen	
MIO-ECSDE		Données et méthodologies sur les déchets marins	Méditerranéen	IC 22, 23, CCI 24
Université de Sienne	PAM Plastic Busters	Données sur les déchets marins	Méditerranéen	IC 22, 23, CCI 24
Décennie des Nations unies pour l'océanographie		Interface science-politique, priorités méditerranéennes liées à la surveillance, à l'évaluation et au changement climatique	Méditerranéen	Indicateurs communs multiples
PNUE-WCMC	Portail de données	Données de biodiversité	Non précisé	Indicateurs communs liés à la biodiversité
Université de Malaga	MedBioLitter	Interaction entre les déchets marins et le biote	Méditerranéen	CCI 24 Ingestion de déchets marins / enchevêtrement
WWF Méditerranée			Méditerranéen	